

COMMUNE : 092 PIGNANS
ARRONDISSEMENT : 83 BRIGNOLES
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DRAGUIGNAN

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	5 023 640	32,03	98,68	5 412 000	1 733 464	32,03	1 733 464
Taxe foncière non bâties (TFNB)	89 384	117,58	172,01	95 400	112 171	117,58	112 171
Taxe d'habitation (TH)	842 739	19,58	55,94	902 573	176 724	19,58	176 724
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	2 022 359			

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	0,0	0

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	$2022359 = 0$		Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case
Taxe d'habitation (TH)	2022359		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			13 721	0	- 167 394	678 712	525 039

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
2 022 359		525 039		2 547 398

A TOULON

Le 06 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,
JEAN-MICHEL BLANCHARD
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES
PUBLIQUES

06 JUN 2023

Le 21/03/23

Pour la Préfecture,

Evence RICHARD



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

a. Personnes de condition modeste

1 592

b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte

0

c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)

2 029

d. Locaux industriels

267

Taxe foncière non bâtie

9 833

Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV

b. Dotation pour Mayotte

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire

>>>

b. Base minimum

c. Locaux industriels

d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

a. Par le conseil municipal

142 231

b. Par la loi

Taxe foncière non bâtie :

a. Par le conseil municipal

b. Par la loi (terres agricoles)

14 677

c. Par la loi (autres)

Cotisation foncière des entreprises

a. Par le conseil municipal

b. Par la loi

3. PRODUITS DES IFR

a. Éoliennes et hydroliennes

b. Centrales électriques

c. Centrales photovoltaïques

d. Centrales hydrauliques

e. Centrales géothermiques

f. Transformateurs électriques

g. Stations radioélectriques

h. Installations gazières et autres

5. RÉFORMES FISCALES

Taxe d'habitation :

a. Fraction de TVA nationale (%)

b. TVA prévisionnelle

902 573

c. Coefficient correcteur

>>>

1,391475

6.1. TAUX PLAFONDS

Taux moyens communaux de 2022 au niveau :

national 11

38,28

départemental 12

40,67

Taxe foncière bâtie (TFB)

50,44

Taxe foncière non bâties (TFNB)

22,98

Taxe d'habitation (TH)

>>>

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

>>>

Taux des EPCI de 2022 de 2023

13

101,68

14

3,00000

15

98,68

16

172,01

17

55,94

18

>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :

a. National

>>>

b. Communal

>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser

>>>

b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

30,95

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée

>>>

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>